

**COMMUNE DE QUINTIN**  
**Département des Côtes**  
**d'Armor**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 03 mars 2022**

Convocation du :	25 février 2022
Date d'affichage :	25 février 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	14
Votants :	17

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS**

**Délibération n° 2022/03/07 (nomenclature 7.1)**

L'an deux mil vingt-deux, le trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

**Etaient présents :**

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - POISSON François - COISY Thierry - LE BUHAN Erwan - GUILLEMOT Sébastien - MORIN Sabine - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - GUILLOU-COROUGE Françoise - HELLARD Hugo.

**Absents excusés :** LE CHANU Fabienne, LE FUR Corentin, AUBRY Charlène, BOQUEHO Stéphanie, QUEMARD Bertrand, LE BRIS Isabelle.

**Procuration :**

LE FUR Corentin à REPERANT Thibault;  
 AUBRY Charlène à AUBRY Isabelle ;  
 LE CHANU Fabienne à GUILLOU-COROUGE Françoise ;  
 LE BRIS Isabelle à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur THERIN Emmanuel.

**Objet : Compte administratif 2021 : Lotissement des Hauts de la Villeneuve.**

Vu l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion 2021 du Lotissement des Hauts de la Villeneuve précédemment approuvé ce jour,

Vu le compte administratif 2021 présenté,

M. le Maire s'étant retiré,

Le Conseil Municipal placé sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul HAMON, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2021 de la Commune arrêté comme suit :

**Section de fonctionnement**

Dépenses HT	19 539,04 €
Recettes HT	19 539,04 €
Excédent reporté HT	67 993,85 €

Excédent de clôture : 67 993,85 €

Section d'investissement

Dépenses HT	19 539,04 €
Recettes HT	18 569,04 €
Déficit reporté HT	18 569,04

Déficit de clôture : 970 €

Déficit cumulé : 19 539,04 €

Le compte administratif du Lotissement des Hauts de la Villeneuve étant adopté, M. Nicolas CARRO, Maire, reprend la présidence de la séance.

Ont signé les membres présents.  
Pour expédition certifiée conforme.  
M. Le Maire  
Nicolas CARRO.

